



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**

CONSEIL COMMUNAL

Le 1<sup>er</sup> juillet 2009

**Préavis N° 13/2009 concernant le  
rapport de gestion et comptes  
2008**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 29 juin 2009 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 13/2009, où le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter les comptes communaux 2008 ainsi que les comptes de l'établissement primaire et secondaire de Blonay – St-Légier-La Chiésaz, tels que présentés ;
- Donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2008.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 juin 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président  
  
Henri van Kuijk

La secrétaire  
  
Patricia SAVA

